



# Compteur Linky

## Quand l'Ademe idéalise Linky

Publié le : 16/09/2016



**Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le compteur Linky serait utile au consommateur. Une prise de position étonnante tant ce nouveau compteur électrique présente dans la réalité un intérêt limité.**

À croire que l'UFC-Que Choisir et l'Ademe ne parlent plus du même compteur ! Les propos du directeur adjoint Productions et Énergies de l'Ademe rapportés dans la dernière lettre du Médiateur national de l'énergie au sujet du **compteur Linky** nous plongent en effet dans un océan de perplexité. « Linky va permettre aux consommateurs de mesurer, comprendre, pour économiser », assure l'Ademe. Or justement, [c'est un des reproches majeurs que l'UFC-Que Choisir fait au compteur Linky](#). Contrairement aux promesses du projet initial, il ne permet absolument pas de suivre sa consommation électrique en temps réel. Pour cela, il fallait installer un afficheur déporté dans le logement, mais à l'exception des usagers en situation de précarité énergétique, les ménages n'y ont pas droit, à moins d'y mettre le prix. Suivre sa consommation d'électricité au plus près de ses usages reste donc impossible.

Certes, comme l'affirme l'Ademe, « le consommateur pourra activer gratuitement sur le site web d'Enedis la relève horaire de sa consommation pour aller plus loin que la visualisation par mois ou par jour ». Mais c'est oublier que nombre d'usagers ne sont pas des accros d'Internet, et que beaucoup ont bien autre chose à faire de leurs journées que consulter le site d'Enedis. Et dire qu'à l'origine, dans les groupes de travail, l'Ademe défendait l'afficheur déporté pour tous avec presque autant d'ardeur que l'UFC-Que Choisir !

## OPTION PAYANTE

« Le consommateur pourra également, s'il le souhaite, installer des équipements complémentaires connectés à Linky », ajoute l'Ademe, en citant notamment les afficheurs de consommation, et « souscrire à de nouvelles offres tarifaires reflétant davantage la réalité du système électrique, avec plusieurs niveaux de prix les incitant à éviter de consommer pendant les périodes de tension, mais avec des tarifs moindres le reste du temps ». Autant d'éléments que l'Ademe présente comme des « bénéfiques » pour les consommateurs, mais qui sont en réalité autant d'inconvénients majeurs du point de vue de leur pouvoir d'achat.

Les équipements complémentaires ? Payants, bien entendu, alors que l'afficheur déporté aurait dû être livré d'office avec Linky pour favoriser les économies d'électricité.

Les différents niveaux de prix ? Assurément utiles pour le système électrique, mais les usagers risquent d'avoir bien du mal à se retrouver dans les multiples offres à venir des différents [fournisseurs d'électricité](#), pas forcément adaptées à leurs usages, et à s'orienter dans cette jungle tarifaire... comme ce fut trop longtemps le cas dans la téléphonie mobile, par exemple.



Elisabeth Chesnais